

Vincent Regnault, Avocat
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 18 octobre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande ré-amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013
PHASE - 2
Notre dossier : 312-00655
Dossier Régie : R-3837-2013

Chère consoeur,

Nous accusons bonne réception de votre correspondance datée du 17 octobre dernier qui précisait la nature de l'audience qui se tiendra le 21 octobre prochain. Nous comprenons notamment que la Régie souhaite rendre une décision préalablement à la participation de Gaz Métro à l'appel de soumissions de TransCanada pour l'année 2015-2016.

Gaz Métro souhaite informer la Régie que cet appel de soumission a déjà été tenu et que la soumission de Gaz Métro a été rejetée. Par conséquent, ce sujet prévu à l'ordre du jour de l'audience du 21 octobre prochain n'a plus sa raison d'être. Ceci dit, Gaz Métro croit que l'audience prévue pourrait être l'occasion pour la Régie d'entendre les participants sur les changements proposés par Gaz Métro à la méthode d'établissement de la journée de pointe afin que cette question soit tranchée en

prévision du prochain appel de soumission de TransCanada qui devrait être lancé en novembre 2013.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault
VR/mb